

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

GÉNÉRALITÉS

Les prix des billets de spectacles sont indiqués en euros toutes taxes comprises, frais de location inclus. Les frais de location sont variables en fonction du point de vente dans la lequel le billet est acheté, chaque point de vente étant libre de s'octroyer ou non une commission. En vertu de la loi du 27 juin 1919, il est strictement interdit de revendre ce billet.

TARIFS 2021

TARIFS	EXCLUSIF ⁽¹⁾	PRIVILÈGE ⁽¹⁾	CLASSIQUE	SUR PLACE	FAMILLE ⁽²⁾	ACCESS ⁽³⁾	COPAINS ⁽⁴⁾
BILLET JEUDI	/	/	39€	39€	30€	33€	/
PACK 3 + 1 JOURS	96€	/	116€	116€	/	101€	/
PASS 1 JOUR	/	/	38€	45€	29€	32€	/
PASS 3 JOURS	65€	75€	85€	95€	64€	70€	75€

(1) Tarifs limités par un quota. Lorsque le cota est épuisé, le tarif suivant sera automatiquement ouvert.

(2) Tarif par personne, pour l'achat de 2 pass adulte + 2 pass enfant (de 10 à 17 ans).

(3) Tarif préférentiel pour les détenteurs de la carte AAH, les personnes bénéficiaires de la carte mobilité inclusion, les personnes bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emplois et les étudiants détenteurs des passeports PCE, PAC ou Parcours du spectateur.

(4) Tarif par personne, pour l'achat simultané de 10 pass 3 jours. Soit 750€ les 10 pass.

Tous les tarifs (hors « Billet jeudi ») sont hors frais de location.

La gratuité est assurée aux personnes accompagnantes de titulaire de la carte mobilité inclusion en cas de mention « besoin d'accompagnement ».

Entrée gratuite pour les moins de 10 ans, hormis pour la soirée du jeudi.

POINTS DE VENTE

Les tarifs « EXCLUSIF » et « PRIVILÈGE », ainsi que les « PACK 3 + 1 JOURS » sont en vente uniquement sur www.terresduson.com.

Les tarifs « CLASSIQUE » (hors Pack 3 +1 jours) sont en vente sur :

- ◆ www.terresduson.com
- ◆ au magasin Terres Natives (Rue de Bordeaux - Tours)
- ◆ sur les réseaux Dispoillet (Fnac, Carrefour ...), Ticketnet (E.Leclerc, Auchan...), digitick.com et Festicket.

Les tarifs « FAMILLE » et « COPAINS » sont en vente via l'adresse billetterie@terresduson.com en envoyant une copie du livret de famille ou des pièces d'identités des participant-es.

Les tarifs « ACCESS » sont en vente :

- ◆ via l'adresse billetterie@terresduson.com en envoyant les justificatifs correspondants en cours de validité
- ◆ au magasin Terres Natives (rue de Bordeaux – Tours)

CONTRÔLE

Seuls les billets pour le Festival Terres du Son permettent l'accès au site. Ils seront échangés contre un bracelet lors du contrôle d'accès. Il est impératif d'avoir un bracelet « 1 jour », « 3 jours » ou « 3 » + 1 jours » pour circuler sur la Prairie (enceinte payante du festival). À compter de 1h00 du matin le vendredi 9 juillet 2021 et samedi 10 juillet 2021, et de 00h00 le dimanche 11 juillet 2021, toute sortie est définitive.

Pour être valable, le billet d'entrée au festival doit impérativement être accompagné de son coupon de contrôle lorsqu'il est présenté à l'entrée, ou de son code barre lisible en cas de billet informatisé ou e-ticket. Toute personne, présente sur le site payant du festival et non munie de son bracelet sera automatiquement exclue de l'enceinte. Toute personne doit pouvoir présenter à tout moment son billet en cas de contrôle, faute de quoi elle pourra se voir exclue de l'enceinte.

E-TICKETS (OU TICKETS IMPRIMABLES)

Pour être valable, le e-ticket doit être imprimé sur du papier A4 blanc, sans modification de la taille et du format et avec une bonne qualité d'impression ou

sur l'écran d'un appareil électronique (tablette, téléphone...). Le e-ticket partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible pourra être refusé par l'organisateur. En cas de mauvaise qualité d'impression (illisible), vous devez imprimer à nouveau votre e-ticket.

Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire ce e-ticket de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. L'organisateur pourra accepter les autres supports (écran de téléphone portable, tablettes, ...). Ce e-ticket est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précises de l'événement. Ce titre doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. En cas de modification de la programmation, le remboursement du billet se fera à l'appréciation de l'organisateur, l'événement étant maintenu. Les événements se déroulent sous la seule responsabilité de l'organisateur. L'acquisition de ce e-ticket emporte adhésion au règlement intérieur du lieu de l'événement et/ou de l'organisateur.

CARTE K7

Il est possible de pré-charger en crédit (euros) son billet au moment de l'achat ou dans un second temps sur www.terresduson.com. Lors de la pose du bracelet, une carte K7 vous sera remise contenant les crédits (euros) pré-chargés.

Remboursement & Don

Après le festival, l'organisateur propose à l'acheteur de se faire rembourser des crédits restants. L'acheteur bénéficie d'un délai défini indiqué sur notre site internet.

Sous réserve que le délai de demande de remboursement fixé par l'organisateur soit dépassé, toute absence de demande de remboursement équivaldra à un don du participant à l'organisateur, ce dont le participant a pleinement conscience. L'acceptation de cette clause est déterminante dans la conclusion du présent Contrat. Le participant déclare en connaissance de cause, vouloir faire don de tout reliquat d'unités de valeur inscrites sur son Support à l'issue de l'événement et pour lequel il n'aurait formulé aucune demande de remboursement dans la période fixée par l'organisateur.

RESPONSABILITÉ

L'acheteur demeure responsable de l'utilisation qui est faite du billet. Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés en cas de perte ou de vol ; ainsi seule la première personne détentrice du billet pourra accéder au festival. Un billet ne peut également être revendu. Il ne sera délivré aucun duplicata. Weezevent et le festival Terres du Son déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet.

EXONÉRATION

L'accès au festival est gratuit pour les enfants jusqu'à 9 ans inclus, dans la limite des places disponibles, sur présentation d'un justificatif et accompagné d'un adulte muni d'un billet. Il est nécessaire de récupérer un bracelet à la billetterie. Aucune réservation pour ces billets exonérés n'est possible en amont. Il est recommandé d'acheter un billet pour s'assurer de la disponibilité des places. La soirée du jeudi 8 juillet n'est pas accessible gratuitement pour les moins de 10 ans.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

Des modifications peuvent intervenir sur la programmation annoncée sur le site internet ou sur le programme.

Elles ne peuvent donner lieu à aucun échange ou remboursement. Il est rappelé que le déroulement du Festival Terres du Son est soumis aux seules conditions édictées par les organisateurs, lesquels sont soumis à leur seule et exclusive responsabilité. En conséquence, toute décision d'annulation, de report ou de modification du programme, obéira aux conditions des organisateurs.

En cas d'annulation complète du Festival, seuls les billets seront remboursés (hors frais de location). Les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion et d'envoi restent à la charge des festivaliers. En cas d'annulation d'un ou plusieurs artistes au-delà de la moitié du programme, les organisateurs ne procéderont à aucun échange ou remboursement. En cas d'annulation totale du programme ou en cas d'arrêt du programme avant la moitié de celui-ci, la valeur à rembourser sera fixée par les organisateurs.

REMBOURSEMENT

Selon les conditions fixées dans « annulations et modifications », le spectateur pourra demander le remboursement partiel ou total de son billet en envoyant son billet original et ses coordonnées.

- ◆ Pour les billets achetés sur www.terresduson.com ou sur place le jour de l'événement :
 - L'Asso /Festival Terres du Son
 - 23 rue de la Morinerie
 - 37700 Saint-Pierre-des-Corps
- ◆ Pour les billets achetés auprès des distributeurs, nous vous invitons à vous rapprocher directement du lieu d'achat :
 - France Billet : Fnac, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché, www.fnac.com, www.carrefour.fr, www.francebillet.com ou au 0 892 68 36 22 (0,34€/min)
 - Ticketnet : Auchan, Cora, Cultura, E.Leclerc, Virgin Megastore, www.ticketnet.fr ou au 0 892 390 100 (0,34€ TTC/min)
 - Festicket : www.festicket.com/fr
 - Digitick : www.digitick.com

Cette demande de remboursement devra impérativement être effectuée dans un délai 15 jours après la fin du festival. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Le remboursement du paiement des manifestations annulées avec des billets imprimables à domicile s'effectue automatiquement vis-à-vis de l'acheteur de billets, au moyen d'un crédit sur la carte de crédit indiquée lors du processus de commande. Le droit au remboursement revient exclusivement à l'acheteur de billets et il n'est pas transmissible.

Le festival ne remboursera pas les billets en cas d'affluence importante à l'entrée du festival et ne sera en aucun cas responsable du retard du festivalier à l'accès aux scènes.

TRAITEMENTS DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies lors des réservations font l'objet d'un traitement

informatique destiné au fichier spectateurs du Festival Terres du Son. Les données ne sont utilisées que dans le cadre strict de la communication du festival. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les spectateurs bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant.

IMAGE

Les festivaliers sont avertis que des prises de vues (vidéos, photos) pourront être effectuées par l'organisation pendant le festival, leur image est donc susceptible d'y figurer. Toute personne participant ainsi au festival Terres du Son consent, à titre gracieux, le droit de fixer son image et sa voix par le biais de la photographie ou de la vidéo et le droit de les utiliser sur tous les supports de communication, physiques ou digitaux, en relation avec le festival et toutes les activités de l'Asso, pour une durée de 10 ans automatiquement renouvelée en l'absence de refus notifié avec un préavis de trois mois, et sur le territoire de l'Union Européenne.

CAMPING

Les pass 1 jour donnent accès au camping le soir correspondant. Les pass 3 jours donnent accès au camping du festival du vendredi soir au lundi matin. Les pack 3 + 1 jours donnent accès au camping du festival du jeudi soir au lundi matin. Le camping est gratuit.

SÉCURITÉ

Le festivalier doit se soumettre aux différents contrôles de sécurité du festival, et éventuelles palpations réalisées par des agents habilités. En cas de refus, l'accès au site lui sera interdit. Un comportement déviant ou irrespectueux d'un festivalier envers autrui pourra entraîner le retrait immédiat de son bracelet et son exclusion de l'enceinte du festival, et ceci sans qu'aucun remboursement puisse être demandé.

Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente.